



# Charte d'emprunt de la Vaisselle Responsable À Partager

Réservation, retrait et restitution : [contact@traitdunion34270.fr](mailto:contact@traitdunion34270.fr)

**La remise du contrat, le retrait et la restitution de la vaisselle se fera sur RDV.  
L'association Trait d'Union ne prend pas en charge le transport de la vaisselle.**

En empruntant la vaisselle réutilisable, nous nous engageons à :

- remplir, dater et signer un formulaire de réservation et une convention de prêt
- remettre une caution par chèque (non encaissée). Le chèque de caution sera restitué après comptage et vérification de l'état de la vaisselle et le règlement de la vaisselle cassée ou non restituée le cas échéant,
- Laver la vaisselle avant de l'utiliser,
- informer et sensibiliser tous les acteurs qu'il s'agit de vaisselle réutilisable et consignée (*via les fiches A3 associées au prêt*),
- essayer de récupérer la totalité de la vaisselle à la fin de l'évènement,
- rendre la vaisselle propre et sèche, lavée à l'eau chaude (65°C) à la date prévue,
- rembourser la vaisselle perdue ou cassée. En cas de dégradation ou perte de la vaisselle un forfait de 1 € par verre, 1 € par couvert et 1 € par assiette sera facturé.
- à utiliser la vaisselle dans des conditions normales d'utilisation. La vaisselle réutilisable peut être lavée en lave-vaisselle.
- répondre à un questionnaire bilan de votre action,
- ne pas prêter nous-mêmes la vaisselle à d'autres structures ou particuliers

## Mise en place d'une consigne

Si vous êtes nombreux et /ou si vous avez une buvette, vous pouvez mettre en place un système de consigne. Prévoyez un fond de caisse avec des pièces. Si vous utilisez des tickets ou des jetons, gardez des tickets ou des jetons en consigne. Prévoyez un horaire de fermeture de la déconsigne.

**Ce service de prêt gratuit est pour l'association Trait d'Union 34270 un moyen de sensibiliser et de participer à la réduction des déchets.**

**Utiliser de la vaisselle réutilisable est un acte concret de réduction durable des déchets**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.traitdunion34270.fr](http://www.traitdunion34270.fr)



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Contrat de prêt de Vaisselle Responsable À Partager

Entre les soussignés,

Association Trait d'Union 34270, domiciliée 39 rampe de la palissade 34270 LES MATELLES

Mail : [contact@traitdunion34270.fr](mailto:contact@traitdunion34270.fr)

Site : [www.traitdunion34270.fr](http://www.traitdunion34270.fr)

tél : 0624787367

ET

L'emprunteur :

représentant l'association, l'entreprise ou la collectivité :

Adresse :

tél :

Date et intitulé de l'évènement :

Date de sortie :

Retour prévu le :

**Vaisselle restituée lavée, séchée et rangée**

Contenu d'un kit	Nombre de kit emprunté	Quantité restituée en bon état	Quantité non restituée ou détériorée	Montant de la facturation (1)	Date de restitution de caution
Verres à vin x24					
Verres à eau x24					
Fourchettes + couteaux x30					
Cuillères à soupe + Cuillères à dessert x50					
Assiettes plates x30					
Assiettes à dessert x30					
Assiettes creuses x30					
Tasses à café x50					
Carafe 1L					
Pichet isotherme					
Kit de pré lavage : 2 bassines, 2 brosses, brosses à gobelets, égouttoir.					

Montant de la caution (1€ par article) :

(1) Facturation non rendu, détérioré : 1€ par article

### Caution par chèque non encaissée et restituée après vérification et comptage

Nom	Banque	Numéro de chèque	Montant

### Règlement de la vaisselle perdue ou détériorée

Paiement du montant de :

Reçu le :

en espèces

par chèque bancaire

**L'emprunteur a lu la charte, en respecte les termes et s'engage à les respecter.**

Fait à

le

en deux exemplaires

Signature du prêteur

Signature de l'emprunteur